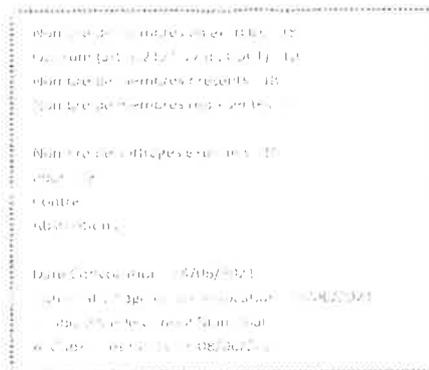




Département de la GIRONDE
Arrondissement de Blaye

MAIRIE
de
CUBZAC LES PONTS

33240 CUBZAC LES PONTS
Téléphone : 05 57 43 02 11
Télécopte : 05 57 43 92 47
Email : mairie@cubzaclesponts.fr
Site : www.mairie-cubzaclesponts.com



Envoyé en préfecture le 15/06/2021

Reçu en préfecture le 15/06/2021

Affiché le **15 JUIN 2021**

ID : 033-213301435-20210608-2021_55-DE

Délibération n° 2021 – 55

Mardi 8 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit du mois de juin à dix-huit heures s'est réuni en un lieu extraordinaire de leurs séances habituelles, les membres du Conseil municipal de la Commune de Cubzac-les-Ponts, sous la présidence de M. Alain TABONE, Maire de Cubzac-les-Ponts dûment convoqués le quatre juin deux mille vingt et un dans l'urgence

Présent(s) : Alain TABONE - Gérard BAGNAUD - Nadia BRIDOUX-MICHEL - Jean-Pierre PRAT - Maribel SOARES - Cyril CHERIGNY - Hélène BURESI - Michel BARSE – Elodie KOPF– Elvira MOMMERT - Jean-Roger THUILLIAS – Nathalie TRIGANT – Mathieu OLIVEIRA - Isabelle BERNADET – Vincent TRISTRAM – Benoît DULAU – Johann PETIT – Corinne JEANDONNET

Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations :

Absent(s) excusé(s) :

Le Secrétaire de séance (art. L.2121-15 du CGCT) : Mme Nadia BRIDOUX -MICHEL

**DELIBERATION PORTANT DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE
L'APPEL A PROJETS AVELO2 AUPRES DE L'ADEME AFIN DE DEVELOPPER LE
SYSTEME VELO DANS LES TERRITOIRES**

Vu le Schéma Directeur Cyclable du Grand Cubzaguais – Communauté de communes,

Vu le courrier de soutien du Grand Cubzaguais – Communauté de communes en date du 4 juin 2021,

Vu l'appel à projets AVELO2 de l'ADEME,

Considérant que dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur Cyclable du Grand Cubzaguais Communauté des communes, la commune de Cubzac les Ponts souhaite aménager en continuité de ce dernier, des voies cyclables sécurisées afin de permettre aux habitants de choisir un mode de déplacement alternatif à la voiture et dans de bonnes conditions.

Considérant que ce projet concerne deux itinéraires ciblé qui permettent de répondre à un maillage de desserte autour des établissements scolaires et facilité les circulations du quotidien dans le centre bourg (itinéraire 1), et le renforcement de la pratique cyclable de loisir (itinéraire 2).

Le Conseil municipal,

Monsieur le Maire rappelle que :

Le présent appel à projets intitulé « AVELO2 » opéré par l'ADEME, s'inscrit dans le cadre du programme AVELO2 financé par le dispositif des CEE. Il a pour objectif d'accompagner les territoires afin de leur permettre de participer à la mise en œuvre d'un plan vélo, d'être en capacité de mobiliser les dotations de soutien à l'investissement et à l'équipement et le Fonds Mobilités actives sur des projets d'infrastructures cyclables aboutis et plus globalement de soutenir les territoires dans le cadre de la définition, de l'expérimentation et de l'animation de la politique cyclable.

Ce dernier se décompose en quatre axes :

- Axe 1 : Soutenir la construction d'une stratégie de développement financement d'études,
- Axe 2 : Soutenir l'expérimentation de services vélo dans les territoires,
- Axe 3 : Soutenir l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire,
- Axe 4 : Soutenir l'ingénierie territoriale pour mettre en œuvre une politique cyclable intégrée à l'échelle du territoire.

Les communes de moins de 100 000 habitants sont éligibles au dispositif si elles démontrent que l'intercommunalité dont elles dépendent les soutient dans le projet, sans pour autant avoir bénéficié du programme AVEZLO – PRO INNO 26.

En parallèle, dans le cadre de la mise en place des actions du Plan Climat-Air-Energie Territorial, le grand Cubzaguais – Communauté des communes a lancé, en mars 2020, l'élaboration d'un schéma directeur cyclable. Cette dernière encourage les communes du territoire à se saisir de cet outil de planification, approuvé en mai 2021, afin d'atteindre un objectif de 65km d'itinéraires cyclables à l'horizon 2027. Ainsi dans l'hypothèse où la commune serait lauréate de cet appel à projets, pour le financement d'une étude pré-opérationnelle d'aménagement, le Grand Cubzaguais – Communauté des communes apporterait son concours technique afin de déployer ensemble un plan d'actions élaboré dans le cadre du schéma directeur cyclable, pour encourager la pratique cyclable sur le territoire.

Dans le cadre du schéma directeur cyclable de la Communauté des communes, les axes ayant été identifiés sont l'axe Gare de Cubzac les Ponts / Etang de Meillac et celui entre l'Avenue de Paris et le port de Cubzac. C'est pour ces raisons que la commune souhaite effectuer une étude d'aménagement cyclable sur ces 2 axes afin de définir la faisabilité pré-opérationnelle. Le montant de cette dernière est aujourd'hui estimé à 18 050,00€ HT. Le plan de financement de l'opération est déterminé comme suivant :

ETUDE D'AMENAGEMENT CYCLABLE – FAISABILITE PRE-OPERATIONNELLE : 18 050,00€ HT			
	Montant	Acquis /sollicité	% du montant TTC
Appel à projets AVELO 2	9 025,00€	Sollicité	50,00%
Autofinancement	9 025,00€	Acquis	50,00%
TOTAL TTC :	18 050,00€		100%

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de réaliser une étude d'aménagement cyclable sur la faisabilité pré-opérationnelle des 2 itinéraires mentionnés,
- **APPROUVE** le plan de financement de l'opération,
- **AUTORISE** le Maire à solliciter une demande de subvention auprès de l'ADEME dans le cadre de l'appel à projet AVELO2 pour un montant de 50,00% de l'enveloppe globale dédiée à cette opération d'étude d'aménagement cyclable pour la faisabilité pré-opérationnelle,
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants,

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour, au siège de la collectivité.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



Le Maire,

Alain TABONE